



# PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Relais Petite Enfance de la Brie Nangissienne .....

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté de Communes de la Brie Nangissienne .....

Période contractuelle : 2025 - 2029 .....



Équipement financé par la Cnaf

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2	
PRÉAMBULE.....	3	
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance .....	4	
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5	
2.1. Les moyens humains :.....	5	
2.2. Le planning et les actions :.....	6	
2.3. Les locaux.....	8	
2.4. Le matériel.....	9	
3. Le contexte territorial du Relais .....	10	
4. La formalisation du projet.....	17	
4.1. L'information et l'accompagnement des familles .....	17	
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	17	
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	21	
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	23	
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels .....	23	
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier	employeur .....	27
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels .....	31	
➤ Informer les professionnels sur le métier .....	31	
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches	sur monenfant.fr .....	35
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	38	
➤ Organiser des ateliers d'éveil .....	41	
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) : .....	43	
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	43	
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels .....	48	
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	49	
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	52	

# PRÉAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels<sup>1</sup> de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

---

<sup>1</sup> selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

# 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais : Relais Petite Enfance de la Brie Nangissienne</b>	
Adresse administrative (siège du RPE) : 8 rue du faubourg notaire, 77370 Nangis	
Numéro(s) de téléphone : 01 60 58 13 41	06 31 96 40 73
Adresse email : rpe@brienangissienne.fr	
Date de création : 2 janvier 2008	

<b>Gestionnaire :</b>
Nature juridique : Communauté de Communes de la Brie Nangissienne / Mr GUILLO, Président
Adresse : 4 rue René Cassin, 77370 Nangis
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Mr CANNENPASSE-RIFFARD, Directeur du Pôle Services à la Population
Coordonnées de contact : president@brienangissienne.fr

<b>Communes et intercommunalités couvertes par le relais</b>	
Aubepierre – Ozouer le Repos	La Croix en Brie
Bréau	Mormant
Châteaubleau	Nangis
Clos Fontaine	Quiers
Fontains	Rampillon
Fontenailles	Saint Just en Brie
Gastins	Saint Ouen en Brie
Grandpuits – Bailly - Carrois	Vanville
La Chapelle Gauthier	Verneuil l'Etang
La Chapelle Rablais	Vieux Champagne

## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	SARAZIN Caroline	CASSARD Yasmina	GOUJON Pascale
Date d'embauche	1 <sup>er</sup> avril 2017	1 <sup>er</sup> juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2023
Formation initiale	EJE	EJE	EJE
Expérience(s) professionnelle antérieure	Directrice adjointe multi-accueil associatif	EJE crèche collective	EJE crèche familiale
Durée de travail hebdomadaire au Relais	37 heures 30 soit 1 ETP	28 heures soit 0.8 ETP (depuis le 3 juin 2024, en temps partiel thérapeutique soit 14h sur 3 jours)	36 heures 30 soit 1 ETP
Formation continue envisagée			

**Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.**

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

.....

*Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.*

Autres personnels du relais			
Fonction	Assistante secrétariat		
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	15 heures		

## 2.2. Le planning et les actions :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 12h	8h30 – 12h
	1 atelier	3 ateliers itinérants	1 atelier avec la ludothèque (1 fois/mois)	2 ateliers itinérants	3 ateliers itinérants	Rendez-vous administratifs
	9h – 12h		9h – 12h	9h – 12h		
	Administratif, Projets, Réunions,		Administratif, Projets, Réunions,	Administratif, Projets, Réunions, Supervision		
	13h – 15h30	13h – 15h30	13h – 15h30	13h – 17h	13h_ 15h30	
Après - midi	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique	Permanence téléphonique	Réunion Équipe	Permanence téléphonique	
	13h – 18h30	13h – 18h	13h – 17h	17h – 18h30	13h – 17h30	
	Administratif, Projets, Réunions	Administratif, Projets, Réunions	Administratif, Projets, Réunions	Administratif, Projets, Réunions	Administratif, Projets, Réunions	
	16h – 20h					
	Rendez-vous administratifs					
TOTAL :	10 heures	8 heures	7 heures	9 heures	8 heures	4 heures
<b>Nombre d'heures hebdomadaire d'ouverture au public : 18</b>						

*Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.*

Répartition des différentes activités professionnelles		
Responsable RPE (37h30)		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6.5h/semaine	17.33 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	6h/semaine	16 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	21h/semaine	56 %
Autre(s) (préciser) : Réunions d'équipe	4h /semaine	10.67 %

<b>Répartition des différentes activités professionnelles</b>		
<b>Animatrice RPE (36h30)</b>		
<b>Activités</b>	<b>Nombre d'heures/semaine</b>	<b>%</b>
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6.5h/semaine	17.81 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	12.5h/semaine	34.25 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	13.5h/semaine	36.99 %
Autre(s) (préciser) : Réunions d'équipe	4h /semaine	10.95 %

<b>Répartition des différentes activités professionnelles</b>		
<b>Animatrice RPE (28h)</b>		
<b>Activités</b>	<b>Nombre d'heures/semaine</b>	<b>%</b>
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6.5h/semaine	23.21 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	9.5h/semaine	33.93 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	8h/semaine	28.57 %
Autre(s) (préciser) : Réunions d'équipe	4h /semaine	14.29 %

<b>Répartition des différentes activités professionnelles</b>		
<b>Assistante RPE (15h)</b>		
<b>Activités</b>	<b>Nombre d'heures/semaine</b>	<b>%</b>
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	2.5h/semaine	16.67 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants		
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	12.5h/semaine	83.33 %
Autre(s) (préciser) : Réunions d'équipe		

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI  NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Il n'est pas prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.f pour répondre aux demandes en ligne.

### 2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI  NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Partage les locaux avec le service multisports	X	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		X

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? À quelle échéance ?

.....  
 .....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Châteaubleau	1 rue de l'église, 77370 Châteaubleau	Lieu d'animation : salle des fêtes
Fontenailles	63 rue Maurice Wanlin, 77370 Fontenailles	Lieu d'animation : salle des associations et partagée avec l'association d'AM
Gastins	9 grande rue, 77370 Gastins	Lieu d'animation : salle des fêtes
Grandpuits	Rue de la croix boissée, 77720 Grandpuits	Lieu d'animation : salle dédiée à la petite enfance et partagée avec l'association d'AM
Mormant	Place du 19 mars 1962, 77720 Mormant	Lieu d'animation : salle dédiée à la petite enfance et partagée avec les associations d'AM
Mormant	34 avenue de la gare, 77720 Mormant	Lieu de permanence
Saint Ouen en Brie	Rue de la brise mur, 77720 Saint Ouen en Brie	Lieu d'animation : salle des fêtes
Verneuil l'Etang	Rue Lamartine, 77390 Verneuil l'Etang	Lieu d'animation : salle des associations

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

## 2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X (3)	
... un téléphone portable	X (3)	
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable	X (4)	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	X (3)	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....  
 .....

### 3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

La Communauté de communes de la Brie Nangissienne a été créée 2006 autour de 10 communes : La Chapelle-Rablais, Châteaubleau, Clos-Fontaine, Grandpuits-Bailly-Carrois, Nangis, Saint-Just-en-Brie, Saint-Ouen-en-Brie, Rampillon, Vanvillé et Vieux-Champagne. La population était de 13 342 habitants.

Puis les communes de La Croix-en-Brie, Fontains, Fontenailles, Gastins et Quiers ont intégré progressivement la Brie Nangissienne.

Au 1er janvier 2013, le territoire comptait 15 communes et 16 304 habitants.

Le territoire a connu une croissance démographique constante. Même si la variation annuelle a été moins importante depuis les années 90 pour l'ensemble du territoire. Cette croissance reste positive et de nombreux projets de construction sont en cours de réalisation ou prévus à moyen-long terme. Le phénomène a été particulièrement accentué sur certaines petites communes avec l'arrivée de familles en provenance des départements de la petite couronne, à la recherche d'un meilleur cadre de vie et souhaitant accéder à la propriété à moindre coût.

C'est dans ce contexte que le RAM a été mis en place au sein de l'intercommunalité. Le Relais Assistants Maternels (RAM) de La Brie Nangissienne est un des premiers services que les élus ont souhaité mettre en place suite au diagnostic territorial réalisé en 2006 dans le cadre du contrat CLAIR. Ainsi, le RAM a été créé en octobre 2007 et a ouvert ses portes, à la suite du recrutement de la responsable le 02 janvier 2008.

Fin d'année 2012, le nombre croissant d'utilisateurs et la notoriété du Relais Assistants Maternels montrent, sur certains aspects, une saturation du service. Une saturation qui s'aggrave avec la demande d'un temps partiel à 80 % de la responsable du RAM au retour de son congé maternité. Face à ce constat et afin de maintenir une qualité de service, le Conseil Communautaire de la Brie Nangissienne a décidé une première extension du RAM et la création d'un poste à 80 % pour répondre aux attentes de l'animatrice du RAM.

Le 26 avril 2016, le préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté portant extension du périmètre de la communauté de communes de la Brie Nangissienne. Les communes d'Aubepierre-Ozouer-Le-Repos, Bréau, La Chapelle-Gauthier, Mormant et Verneuil l'Etang ont rejoint l'intercommunalité.

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des RAM qui deviennent les « Relais petite enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ».

Aujourd'hui, trois animatrices exercent au sein du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne.

## Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Au 1er janvier 2017, le territoire compte 20 communes et 26 967 habitants. Le conseil communautaire a donc délibéré en faveur d'une extension du RPE.

Situé entre Melun et Provins, à 60 km de Paris, la Brie Nangissienne offre un cadre qui attire de nombreux habitants cherchant la qualité environnementale. Territoire rural offrant aussi bien la tranquillité de la campagne que le charme de la forêt, la Brie Nangissienne crée et développe des services de qualité (écoles, multisport, RPE, ALSH...).

Le territoire est situé au cœur de la région naturelle de la Brie.

Le patrimoine de la Brie Nangissienne est riche de nombreux châteaux et manoirs, de fermes fortifiées, de lavoirs, d'églises.

Le territoire possède un important site archéologique gallo-romain à Châteaubleau.

Sur le plan économique, le territoire est composé de plusieurs zones d'activité et zones industrielles.

C'est aussi un territoire bien couvert par différents services à la population (ALSH, écoles, collèges, lycées, gare SNCF, équipements sportifs et culturels...)

En 2020, 314 naissances domiciliées ont été enregistrées sur la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, soit un développement négatif de -10.5% depuis 2016. Le territoire apparaît donc moins dynamique démographiquement que l'ensemble de la Seine-et-Marne (-3.5%). Ainsi, le nombre d'enfants de 0-2 ans révolus (1016 en 2018) a diminué de 10.1% depuis 2014 sur le territoire intercommunal, contre -5.6% sur le département. Cette tendance ne se vérifie cependant pas lors de l'étude de l'évolution du nombre de jeunes enfants parmi les familles allocataires. En effet, entre 2016 et 2020, le nombre d'enfants de moins de 3 ans parmi ces familles a connu une hausse de +4.4% alors que le département affiche une baisse de -4.2%. C'est le signe d'une arrivée de population avec de jeunes enfants sur les communes. En 2018, la CCBN comptait 313 naissances, en 2019 : 361, en 2020 : 314, en 2021 : 344).

Parmi les familles allocataires résidant sur le territoire intercommunal, 28% ont à charge un enfant de 0 à 2 ans révolus en 2020, soit du même ordre que sur l'ensemble de la Seine-et-Marne (27.9%). En revanche, concernant certaines configurations familiales, des écarts s'affirment plus. Ainsi, le taux de familles monoparentales parmi les familles allocataires ayant au moins un enfant en bas âge à charge (15.6%) s'avère inférieur à celui de l'échelon départemental (17.1%). Ce constat est inversé concernant la part des familles nombreuses, parmi les familles allocataires ayant au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus à charge (28.3% contre 26.4%).

Les femmes actives parmi les familles allocataires avec un ou plusieurs jeunes enfants à charge de 0 à 2 ans révolus sont très légèrement sous-représentées sur la CCBN (69.5%) par rapport à l'ensemble de la Seine-et-Marne (70.6%). Ce constat est inversé concernant les familles biparentales dont les 2 parents travaillent (46.9% contre 45.7%).

En 2019, le taux de couverture, au titre de l'accueil du jeune enfant, est de 45% sur la CCBN (non prise en compte des 85 places de la crèche familiale de Verneuil l'Étang) contre 52,6% au niveau départemental. L'étude des équipements d'accueil du jeune enfant sur le territoire intercommunal apparaît cependant moins favorable en termes de couverture qu'à l'échelon de la Seine et Marne. Ainsi, avec 2 multi accueils proposant 130 places, l'intercommunalité n'offre qu'une place d'accueil collectif pour 7,8 enfants de moins de 3 ans, contre une pour 6,2 au niveau départemental.

Par ailleurs, le taux d'évolution du nombre d'assistantes maternelles agréées, entre 2016 et 2020, régresse davantage sur l'EPCI (-20.3%) comparativement à la Seine-et-Marne (-16.3%).

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Au regard des éléments de diagnostic, le développement de nouveaux accueils collectifs en gestion publique ou privé sera recherché, tandis que le RPE s'attachera à promouvoir le métier d'assistant maternel auprès de nouveaux professionnels.

À partir de ce diagnostic tenant compte des problématiques du territoire dans le champ des politiques familiales et sociales portées par la CAF, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne a signé le 13 février 2023 une convention territoriale globale.

Dans le cadre de cette CTG, différentes actions sont visées notamment dans le champ de la petite enfance et la parentalité.

Dans le champ de la Petite Enfance, l'objectif stratégique est d'adapter l'offre d'accueil petite enfance à la demande avec différentes actions :

- Former les professionnels de la petite enfance à l'accueil du public spécifique (dépistage du handicap, ...)
- Développer et renforcer un collectif projet handicap : réunions partenariales pour favoriser la communication autour de l'inclusion des enfants porteur de handicap (centre social, commune de Nangis, RPE et ALSH CCBN, EMPS de Provins, ...)
- Développer un parcours de continuité des lieux d'accueil de l'enfant (RPE/crèches ALSH et écoles maternelles) (passerelles)
- Mettre en place une analyse des pratiques professionnelles avec l'aide d'un professionnel pour accompagner les équipes des structures d'accueil
- Étudier la réhabilitation et l'adaptation des locaux de la Maison de la petite enfance de Nangis
- Rendre la structure plus identifiable par la population et les partenaires
- Repensez l'espace dédié à la ludothèque de CoLi'Brie en l'adaptant au public petite enfance et porteur de handicap (accès PMR)

Un autre objectif stratégique de la CCBN est la diversification des modes de garde et l'augmentation de la capacité d'accueil avec différentes actions :

- Réfléchir aux opportunités d'accompagner la création de nouveaux modes d'accueil collectifs
- Développer les maisons d'assistantes maternelles (MAM)
- Promouvoir le métier d'assistant maternel en collaboration avec le RPE et la PMI et contribuer à leur professionnalisation (formation, matériel...)
- Associer les parents aux projet des différentes structures (conseils consultatifs par exemple)

Dans le champ de la parentalité, en 2018 l'Insee dénombre 3832 familles avec des enfants mineurs résidant dans la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne, soit une diminution de - 5,1% depuis 2014, alors que cette évolution s'élève à + de 1,3% au niveau départemental. Concernant les familles allocataires, cette tendance s'avère légèrement différente, avec + 2,8% sur l'intercommunalité entre 2016 et 2020, et toujours une tendance à la hausse au niveau départemental (+2.5%).

Comme constaté supra, les familles allocataires à bas revenu sont très légèrement sous-représentées, voir du même ordre sur la Communauté de Communes et le département (respectivement 28,1% et 28,4%). Par ailleurs, si les familles allocataires monoparentales sont sous-représentées sur la CC (-2.8% points), ces dernières sont surreprésentées lorsqu'elles disposent de bas revenus (+3.7 points).

Les familles nombreuses sont quant à elles surreprésentées de +1,2 point et du même ordre (+0.2 point) lorsqu'elles sont considérées à bas revenus. Ces derniers résultats confortent donc un constat de précarité peu marqué sur ce territoire intercommunal rapporté à l'ensemble du département.

Les familles bénéficiaires de l'Allocation Éducation Enfant Handicapé représentent 4,5% des familles allocataires contre 3,5 sur le département. Une attention particulière doit être accordée à l'accueil de ses enfants dans les différentes structures. Il est important d'être attentif à la formation des accueillants.

Compte tenu de la population familiale présente sur le territoire, de nombreuses initiatives existent déjà : actions du centre social, café des parents, mobilisation du PAT en direction des familles, actions des communes.

Améliorer la connaissance réciproque des différents acteurs a été identifiée comme un levier d'amélioration des actions en facilitant d'éventuelles collaborations. Faire connaître aussi les actions à l'ensemble des familles est également un enjeu pour accroître le public touché.

Dans le champ de la parentalité, les objectifs sont donc :

- Étudier la réhabilitation des lieux d'accueils : adapter les locaux aux besoins
- Déployer des actions de soutien à la parentalité : poursuite de la mise en place de sorties intergénérationnelles, soutenir la création de projet de maisons des 1000 premiers jours, développer des réunions/ateliers à destination des parents, maintenir et renforcer les accueils du Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) sur l'ensemble des communes, maintenir les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) du territoire, remobiliser les parents afin de les impliquer davantage dans les actions proposées, proposer des temps de rencontres parents/professionnels
- Développer un/des lieux ressources pour du conseil et/ou documentation : mettre en place des permanences de Médiation familiale/conseil juridique, conjugale ; proposer des ateliers collectifs ou individuels sur le thème de la famille, parentalité ; élargir les plages d'accueil des espaces culturels, accueillir et accompagner les familles sur le thème de la parentalité ; développer les promeneurs du net spécial parents/familles
- Prendre en compte le cadre de vie très diversifié des parents sur l'ensemble du territoire : mener une réflexion sur les besoins des familles afin d'adapter les horaires d'ouverture des différents services

Depuis 2023, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne travaille sur la prise de compétence petite enfance afin de créer des établissements d'accueil collectif du jeune enfant (EAJE).

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Les instances de la politique petite enfance et jeunesse dans lequel s'inscrit le service RPE prennent différentes formes :

- **SUPERVISION** : A raison d'une fois par semaine, la responsable du RPE rencontre le Directeur de pôle service à la population de la CCBN. Cette instance permet de présenter les actions en cours. Ces réunions favorisent les échanges et l'évaluation des actions avec la hiérarchie.
- **COMMISSION PETITE ENFANCE** : A raison d'une à deux fois dans l'année et autant que de besoin, les responsables du RPE, de l'Enfance, de l'Espace citoyen, le Directeur de pôle et l'élue en charge de la petite enfance, animent la réunion. Cette instance permet de présenter l'année achevée, les perspectives à venir, le budget des services. Cette commission a vocation à porter un avis sur les actions présentées, à informer les élus de l'activité du service et favoriser les échanges.
- **RÉUNION SERVICES** : Ces réunions ont lieu une fois par mois avec l'ensemble des responsables des services afin de permettre un travail en transversalité et en complémentarité.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le service est implanté sur un territoire qui comprend :

- **DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT** :
  - o Une maison de la petite enfance à Nangis comprenant une crèche familiale destinée aux Nangissiens et un multi-accueil accessible au plus grand nombre mais prioritairement destinée aux familles de Nangis (40 places pour la crèche familiale et 20 places pour le multi-accueil)
  - o Une crèche familiale à Verneuil l'Etang, ouverte aux communes de l'EPCI Brie Rivières et Châteaux et la commune de Verneuil l'Etang (85 places)
  - o Une micro-crèche privée Mini Lions à Verneuil l'Etang (12 places)
  - o Une Maison d'Assistants Maternels (MAM) à Mormant (16 places)
  - o Une micro-crèche à Nangis (en cours d'ouverture)

- **LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) :**

La question de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans est particulièrement importante sur le territoire de la Brie Nangissienne. Aussi, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne a développé la compétence ALSH afin de répondre à la demande des habitants. Aujourd'hui les ALSH sont implantés sur les communes de Fontenailles (1 accueil), Grandpuits-Bailly-Carrois (1), La Chapelle-Gauthier (1), Mormant (2) Nangis (2), Rampillon (1) et Verneuil l'Etang (1).

En moyenne, 500 enfants sont accueillis les mercredis. Durant les vacances, les chiffres varient selon les périodes et les ouvertures des structures. Il y a en moyenne 65 encadrants, directeurs compris pour encadrer les enfants avec une réglementation spécifique en fonction de l'âge.

Le rôle de la Brie Nangissienne est d'harmoniser les pratiques au sein des accueils de loisirs et de proposer un service de qualité au sein du territoire.

Les activités proposées sont variées, en lien avec le projet pédagogique de chaque structure et en transversalité avec les différents services de la Brie Nangissienne.

- **UN CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF COLI'BRIE**

Ce service, conventionné avec la CCBN, est l'un des principaux partenaires qui offre de nombreux services destinés aux familles du territoire :

- o Un Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

Ludibulle propose aux enfants non scolarisés et à leurs parents un moment de jeu, d'échange et d'écoute. Présent à Nangis dans un premier temps, Ludibulle a signé une convention avec la CCBN et

propose depuis 2013 des ateliers à Rampillon, La Chapelle-Rablais et Clos Fontaine. Les ateliers sont gratuits, anonymes et sans inscriptions.

- Un Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP)

Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ont pour objectif de redonner confiance aux parents et de les aider à assurer leur rôle parental. Ils s'inscrivent dans une logique préventive et visent à proposer un appui aux parents en situation de questionnement, de fragilité, de difficulté. Cette aide repose sur la participation active des parents, la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences.

Les parents se rencontrent autour d'activités (groupe de parole, conférence débat, activités parents enfants...), avec ou sans l'appui de professionnels du secteur (médiateurs familiaux, travailleurs sociaux) pour renforcer, par le dialogue et l'échange, leur capacité à exercer pleinement leur responsabilité parentale.

- Une ludothèque

La ludothèque met à disposition des jeux et des espaces de jeux destinés aux personnes de tous âges. Elle constitue des lieux privilégiés où parents et enfants peuvent partager des moments de détente et de jeux. Favorisant les activités intergénérationnelles et la mixité sociale, en intérieur ou sur l'espace public, elle permet de concrétiser le « mieux vivre ensemble ».

- La participation à différents événements : Le RPE participe à de nombreux événements organisés par le centre social comme le festival des Ludofolies. Évènement intercommunal d'animation de la vie sociale réunissant 1500 personnes, organisé tous les deux ans : festival valorisant les acteurs qui font vivre la CCBN au quotidien.

#### - **LES BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE**

Le RPE travaille avec les 7 bibliothèques du territoire (Fontains, Fontenailles, la Chapelle Gauthier, Mormant, Nangis, Verneuil l'Étang, Vieux Champagne). L'un des objectifs est de favoriser la venue des assistantes maternelles au sein des différents équipements et promouvoir l'utilisation de ces lieux ressources pour l'accompagnement du jeune enfant dans son développement. Des temps d'animation autour du livre ont pu être mis en place en collaboration avec les agents de la médiathèque et les bénévoles. Nous empruntons également des livres au sein de chaque bibliothèque afin de les faire découvrir aux enfants lors des ateliers du relais.

#### - **LES ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Lieux d'échanges et de rencontres entre assistantes maternelles, parents et enfants sur les communes de Fontenailles, Grandpuits, La Chapelle Gauthier et Mormant. Le Relais Petite Enfance met à disposition des associations du mobilier ainsi que du matériel pédagogique.

#### - **LES ASSOCIATIONS CULTURELLES : La riobé**

L'association archéologique La Riobé, fondée en 1953, est implantée au cœur même de son terrain d'étude, dans l'ancienne école de Châteaubleau. Ses objectifs premiers sont de mettre au jour, préserver et faire connaître le patrimoine archéologique exceptionnel de ce village.

La Riobé est intervenue à plusieurs reprises au sein des ateliers du RPE en proposant des bacs de fouille aux jeunes enfants. Le RPE a également participé aux journées européennes du patrimoine en proposant un atelier « Archéo Piou Piou » au cours duquel les animatrices ont proposé un atelier de fouilles archéologiques, nettoyage des pièces trouvées et séchage des petits trésors.

#### - **LE SERVICE CULTUREL ET PATRIMOINE DE LA CCBN**

Le Relais Petite Enfance travaille en transversalité avec le service culturel de la CCBN afin de proposer des spectacles de qualité aux familles du territoire, de proposer des ateliers cirque dans le cadre du Cirque Ovale, de proposer des visites dans une ferme du territoire ou encore proposer des ateliers d'éveil musical avec l'école de musique de Nangis.

- **LES ÉCOLES D'EJE**

Depuis plusieurs années, les animatrices reçoivent des stagiaires EJE au sein du relais. Le relais travaille en étroite collaboration avec les écoles d'Éducateur de jeunes enfants afin d'accueillir au mieux le stagiaire (réunion, rapport de stage, visite de stage...).

- **LES ORGANISMES DE FORMATION**

Nous travaillons avec différents organismes de formation, comme Rebondir, Planète Enfance ou Infans afin de proposer à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire, des formations continues de qualité, le samedi. Ces organismes nous accompagnent dans notre mission de facilitateur d'accès à la formation pour les AM.

- **LES MAISONS DES SOLIDARITÉS**

Le Relais Petite Enfance participe aux réunions d'informations préalables à l'agrément sur les PMI de Provins et Tournan. Nous proposons aux assistantes maternelles des réunions d'information sur différents thèmes (exposition aux écrans, importance de la période de familiarisation...). Nous invitons les puéricultrices de secteur à chaque événement organisé par le service. Elles sont également invitées lors de nos ateliers.

- **LA CAF**

La CAF, financeur du relais, initie les rencontres entre les relais du Département. Le réseau des RPE nous permet d'échanger et mener à bien nos missions en développant des actions communes ou en partageant des actions individuelles. Ces rencontres entre relais permettent de développer de nouveaux projets.

## 4. La formalisation du projet

*La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.*

*Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.*

### 4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

#### ➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE indique aux familles qui le souhaitent les modes d'accueil existants sur le territoire. Transmission des coordonnées des structures. Liste actualisée des assistantes maternelles agréées, délivrée par le service de PMI du département. Informations sur la garde d'enfants à domicile et transmission aux parents d'une liste avec les organismes agréés dans le cadre d'emplois de service aux personnes.</p> <p>Le relais propose un rendez-vous pour une première recherche d'un mode de garde. Ces rendez-vous en présentiel ou en échange téléphonique permettent aux familles d'exprimer leurs préférences quant aux différents modes d'accueil, et d'échanger avec les animatrices de relais autour de leurs craintes ou réticences éventuelles.</p> <p>Les familles ayant contacté le RPE pour une première demande d'accueil renouvellent leur démarche pour une deuxième, voire troisième demande. Des familles sont souvent orientées par leur entourage et d'autres familles qui ont déjà sollicitées le RPE. Les familles semblent satisfaites des informations données par le service, de l'accueil et de la prise en compte de leurs besoins et de leurs questionnements. Le RPE est perçu clairement comme facilitateur et accompagnant dans toutes les démarches associées à l'accueil du jeune enfant.</p> <p>Depuis 2021, le service observe une nette hausse des demandes d'accueil sur le territoire (20%). Cette hausse peut s'expliquer par une</p>	<p>Renforcer la communication entre les différents services d'accueil du jeune enfant du territoire (Maison de la Petite Enfance, structures privées, organismes de garde à domicile), pour éviter la multiplication d'une même demande vers différentes structures et favoriser une vision plus globale de l'offre d'accueil du territoire.</p> <p>Les familles passent encore beaucoup par des sites privés (nounoutop par exemple) dans leur recherche d'un mode de garde et ne connaissent que très peu le service monenfant.fr. Le relais doit donc renforcer le lien vers le site.</p> <p>Maintenir un service de qualité, notamment en renforçant le suivi des familles dans leur recherche d'un mode de garde, pour proposer un accompagnement adapté (échanges téléphoniques, renvoi d'une liste, demandes par mail aux assistantes maternelles, prise de rendez-vous...)</p> <p>Le manque d'information sur l'existence du RPE fait apparaître la nécessité de poursuivre et développer la diffusion d'informations sur ce service aux familles.</p> <p>Le RPE souhaite donc renforcer sa communication auprès des services de mairies mais aussi auprès des différents partenaires et des structures œuvrant dans le champ de la petite enfance, sur le territoire.</p> <p>Renforcer l'accompagnement individuel, au plus</p>

<p>reprise d'activité d'un des parents et par les recrutements dans certains secteurs (restauration, ...), mais aussi par l'installation de nouvelles familles sur l'Epci, favorisée par la possibilité du télétravail.</p> <p>En parallèle, le nombre de familles qui sollicitent le RPE sur l'année pour des informations est, lui aussi, en augmentation (183 contacts en 2022, 423 contacts en 2023).</p> <p>Le service note la récurrence de difficultés, pour certaines familles, à trouver un mode de garde, qui semblent amplifiées par la combinaison de plusieurs facteurs (monoparentalité, recherche d'emploi, besoin d'accueils à temps partiel et/ou horaires atypiques, manque de mobilité).</p> <p>Les demandes des familles sont en quasi-totalité orientées vers un mode d'accueil individuel. Les demandes pour la garde d'enfants à domicile restent très minoritaires.</p> <p>Cette hausse des demandes s'accompagne d'une baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire. Cette baisse continue depuis 2017, s'explique par le départ à la retraite d'un certain nombre d'assistantes maternelles du territoire, non compensé par le nombre de nouvelles agréées. Par ailleurs, un certain nombre d'assistantes maternelles arrêtent leur activité en cours de carrière.</p> <p>Une micro-crèche a vu le jour en 2023 à Verneuil l'Etang et une seconde devrait ouvrir sur la commune de Nangis.</p> <p>Selon les données CAF 2020, le taux de couverture globale sur la CCBN est de 45% contre 50,9% en Seine et Marne, et 58,8% sur le territoire national. Bien que ce taux de couverture ne soit pas catastrophique, il reste peu couvrant des besoins théoriques.</p> <p>L'organisation interne du service prévoit des créneaux de rendez-vous les lundis de 16h à 20h sur deux bureaux (Nangis et Mormant) et des permanences téléphoniques le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h à 15h30 ; soit 8h de rendez-vous en présentiel par semaine et 8h de permanence téléphonique par semaine.</p>	<p>proche des problématiques de chaque famille, pour leur permettre de (re)trouver ou de conserver un emploi, malgré les freins inhérents à chaque situation.</p> <p>Même si le RPE n'est pas guichet unique, sa fonction d'observatoire de l'offre et des besoins sur le territoire doit être développée. Une mise en lien avec les autres structures petite enfance du territoire est envisagée pour connaître le nombre d'enfants accueillis, leur lieu de résidence et leur temps d'accueil.</p> <p>L'offre d'accueil individuelle est la plus importante sur le territoire. En regardant l'offre d'accueil globale existante sur la Petite enfance, on observe que 88% des places d'accueil de la CCBN sont de l'accueil individuel porté par les AM, tandis que les EAJE représentent seulement 11% des places existantes. À noter que les places de la crèche de Verneuil n'ont pas été prises en compte dans cette répartition, dans la mesure où la crèche va être relocalisée sur l'intercommunalité voisine.</p> <p>Une dégradation du taux de couverture en places d'accueil est à noter sur notre territoire. Elle s'explique par une baisse de l'offre des assistantes maternelles non compensée par la création de places en EAJE. Avec un taux de couverture départemental à 50,9%, la Communauté de communes de la Brie Nangissienne passerait alors en dessous avec un taux de 45%. La tension sur les places d'accueil Petite enfance risque donc de s'intensifier dans les années à venir, posant la question de la création de nouvelle(s) structure(s) pour mieux répondre aux besoins des parents.</p>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de communication pour une meilleure orientation des familles vers le service:</li> <li>- articles de journaux dans les bulletins municipaux ou de l'agglomération,</li> <li>- diffusion de plaquettes d'information sur le RPE,</li> <li>- rencontres des agents d'accueil des mairies pour communiquer une information sur le service,</li> <li>- mise à jour du site internet</li> </ul>	
---	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p><u>Renforcer le lien vers monenfant.fr :</u></p> <p>Renvoyer systématiquement les familles vers le site monenfant.fr, lorsqu'elles font appel au RPE pour la recherche d'un mode de garde, leur apporter une première information quant à l'utilisation et les possibilités offertes par le site (géolocalisation, simulateur coût de la garde...)</p>	<p>Permanence téléphonique</p> <p>Rendez-vous administratifs en présentiels</p> <p>Mails</p> <p>Outils de communication et de promotion du site de la CAF</p>	<p>Grâce à une meilleure visibilité du service, augmenter le nombre de familles qui se tournent vers le site lors d'une première demande d'accueil.</p>	2025 - 2029	<p>Évaluation du nombre de familles ayant contacté le Relais Petite Enfance notamment lors d'une première demande.</p> <p>Recensement des structures par lesquelles les familles ont connu l'existence du RPE.</p> <p>Recensement précis des solutions trouvées par familles.</p>
2	<p><u>Travailler sur la communication et la visibilité du RPE :</u></p> <p>Création d'un flyer pour le relais. Site internet mis à jour régulièrement.</p>	<p>Mise à jour du site internet et diffusion du flyer via les événements et internet</p> <p>Communication via site internet,</p>	<p>Communication systématique sur le RPE et ses missions, lorsque les familles s'adressent à une commune de l'Epci dans la recherche d'un mode de garde.</p>		

	<p>Organisation d'un forum parentalité (27/04/2024) avec 30 partenaires et plus de 200 participants.</p> <p>Organisation chaque année d'une porte ouvertes avec présentation détaillée du relais, de ses missions et de ses actions.</p> <p>Aller à la rencontre de chaque mairie pour communiquer sur les missions du RPE, pour favoriser une orientation systématique des familles vers le service</p>	<p>panneaux affichages mairies, flyers, affichage...</p> <p>Déplacement dans les structures en lien avec les familles du territoire (mairies, structures médicales, autres structures petite enfance, mais aussi les activités de loisirs...).</p>	<p>Lors d'une première demande, les familles s'adressent en premier lieu au RPE, avant d'initier les démarches de recherche.</p>		
3	<p><u>Renforcer le lien avec les différents services d'accueil du territoire :</u></p> <p>Se rapprocher de la Maison de la Petite Enfance de Nangis, de la micro-crèche de Verneuil l'Étang, de la crèche familiale de Verneuil l'Étang et du LAEP du centre social CoLi'Brie.</p> <p>Développer les échanges téléphoniques avec les municipalités et</p>	<p>Déplacement dans les structures et municipalités du territoire.</p>	<p>Visibilité de la demande d'accueil plus globale sur le territoire, pour une estimation des besoins au plus proche de la réalité.</p>		

	les structures existantes.				
4	<p><u>Renforcer l'accompagnement individuel, au plus proche des problématiques de chaque famille, pour leur permettre de (re)trouver ou de conserver un emploi, malgré les freins inhérents à chaque situation :</u></p> <p>Travail en collaboration avec les partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle (France Travail, CIDFF...).</p>	<p>Mails</p> <p>Téléphone</p> <p>Rencontre des partenaires au RPE ou dans leurs locaux</p>	<p>Favoriser un accompagnement au plus proche des spécificités de chaque famille dans la recherche d'un mode d'accueil, qui leur permette de conserver ou retrouver un emploi.</p>		<p>Recensement du nombre de demandes particulières (horaires atypiques, familles monoparentales, recherche d'emploi), et estimation du nombre de solutions trouvées.</p>

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p><u>Utilisation de plus en plus importante des services en ligne, par les familles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanges par mail avec le RPE</li> <li>- Utilisation des sites privés et des réseaux sociaux pour trouver une assistante maternelle</li> <li>- Méconnaissance des familles de l'existence du site monenfant.fr</li> </ul> <p>Lors d'une demande d'accueil, le RPE transmet systématiquement le lien vers le site monenfant.fr aux familles (par mail et par téléphone). Mais peu de familles ont encore recours à ce service.</p> <p><u>Des assistantes maternelles qui ne sont pas encore répertoriées sur le site :</u></p> <p>Au 1<sup>er</sup> février 2024, 128 assistantes maternelles</p>	<p>Accès facilité pour les familles à une information globale et fiable des disponibilités sur le territoire. Systématiser le recours à monenfant.fr lors d'une recherche d'un mode de garde sur le territoire.</p> <p>Une meilleure visibilité du site monenfant.fr permettra au RPE d'être davantage référencé comme lieu d'information et de ressources.</p> <p>Atteindre les 100% d'inscriptions des assistantes maternelles sur le site et systématiser la mise à jour de leurs disponibilités, pour un service en ligne fiable et efficace.</p>

<p>du territoire sont recensées sur monenfant.fr (sur 163). Ces chiffres traduisent l'importance de continuer à communiquer sur le site et à accompagner les assistantes maternelles dans leurs démarches d'inscription.</p> <p>À ce jour, le RPE a déjà amorcé ce travail de communication et de relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de mails rappelant les échéances et l'obligation d'inscription sur le site et encourageant les assistantes maternelles à se tourner vers le service en cas de besoin d'accompagnement.</li> <li>- Téléphone : aide à distance lorsque les assistantes maternelles rencontrent certaines difficultés</li> <li>- Rendez-vous : pour un accompagnement individuel pour la connexion, l'inscription et/ou la mise à jour des disponibilités des assistantes maternelles sur le site (en juin et octobre)</li> <li>- Lien avec la référente CAF du territoire pour les questions relatives au site (échanges par mail ou téléphone)</li> </ul>	
--	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p><u>Valoriser l'offre de service monenfant.fr auprès des assistantes maternelles et des familles :</u></p> <p>Relancer les assistantes maternelles pour leur inscription et la mise à jour de leurs disponibilités sur le site monenfant.fr</p> <p>Accompagner les assistantes maternelles qui en</p>	<p>Mails</p> <p>Téléphone</p> <p>Proposer des entretiens physiques et/ou téléphoniques</p> <p>Distribuer les flyers du site</p> <p>Envoyer les flyers du site</p> <p>Diriger les assistantes maternelles</p>	<p>Systématiser l'inscription des assistantes maternelles sur le site et la mise à jour régulière et autonome de leurs disponibilités (au moins 2 fois dans l'année).</p> <p>Lors d'une recherche de mode de garde, les familles se tournent prioritairement</p>	2025 - 2029	<p>Atteindre 100% des assistantes maternelles inscrites sur le site.</p> <p>Évaluer le nombre de familles qui se tournent vers monenfant.fr et qui trouvent une solution via le site lors des suivis de recherche.</p>

	<p>expriment le besoin, sur l'utilisation du site</p> <p>Communiquer systématiquement sur le site monenfant.fr, lorsque les familles s'adressent au RPE pour une demande d'accueil.</p>	vers France Services	vers monenfant.fr		
--	---	----------------------	-------------------	--	--

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p><u>Demande de la liste des assistantes maternelles par les familles :</u></p> <p>-Si la demande est effectuée par mail, nous répondons en proposant un contact téléphonique pour évaluer au mieux la demande</p> <p>-Si la demande est faite par téléphone, nous remplissons une fiche type de demande d'accueil et transmettons les informations demandées par la famille, soit par mail, soit lors d'un rendez-vous, à sa convenance</p>	<p>Le RPE devra être mieux repéré par les familles, comme service facilitateur dans la mise en relation avec les assistantes maternelles agréées du territoire. Le travail de communication autour du service et de ses missions, doit pour cela se renforcer.</p> <p>Contribuer à une meilleure visibilité sur les disponibilités des assistantes maternelles, notamment en orientant systématiquement les familles vers le site monenfant.fr</p>

<p><u>Suivi des disponibilités des assistantes maternelles par le service :</u></p> <p>Nous demandons aux assistantes maternelles leur disponibilité d'accueil par mail, par téléphone ou lors des temps d'animation. Nos demandes par mail sont rarement suivies d'un retour d'information de leur part. La démarche téléphonique mobilise un temps trop important, au vu du nombre de professionnelles, et peut difficilement être mise en œuvre. Nous invitons donc régulièrement les assistantes maternelles à nous communiquer leurs disponibilités sans attendre notre sollicitation.</p> <p>L'utilisation par les assistantes maternelles, du service en ligne monenfant.fr, devrait faciliter, à terme, ces mises à jour de disponibilités pour le service.</p> <p><u>Manque de visibilité du RPE :</u></p> <p>Les familles, dans leur première recherche, ne contactent pas toujours le RPE dès le départ. Elles se tournent encore trop souvent vers les services municipaux de leur collectivité, vers la PMI, ou vers des sites privés ou des réseaux sociaux, pour avoir accès à la liste et aux disponibilités éventuelles des assistantes maternelles.</p> <p>Ces familles sont souvent ensuite orientées vers le RPE par le bouche à oreilles et ont déjà entamé leurs recherches lorsqu'elles nous contactent. Elles regrettent alors de ne pas avoir contacté le RPE dès le départ, percevant clairement le service comme facilitateur et accompagnant dans leurs premières démarches de recherche et dans la mise en relation avec les assistantes maternelles (diffusion de la liste de la PMI, mise à jour des disponibilités des assistantes maternelles, orientation vers le site monenfant.fr et échanges divers sur des premières questions concernant l'accueil individuel au domicile des assistantes maternelles).</p>	<p>Renforcer les actions de communication autour de l'accueil individuel.</p> <p>Continuer le travail de suivi de recherche d'un mode de garde, par mail ou téléphone, pour faciliter la recherche des familles et leur mise en relation avec les assistantes maternelles.</p>
--	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Travail de communication</u> auprès des mairies, des services et établissements accueillant des familles sur le territoire, particulièrement dans les structures accueillant les futurs ou jeunes parents.	Diffusion de plaquettes, rencontres des partenaires, utilisation de kakémono et roll-up de la CCBN  Mails, téléphones, rendez-vous, plaquettes communication de la CAF, agent France Services	Lorsque la famille envisage un accueil individuel, contact prioritaire avec le service RPE.  Recherche systématique et prioritaire des familles sur monenfant.fr	2025 - 2029	Augmentation du nombre de familles en contact avec leRPE, notamment lors d'une première demande.
2	<u>Continuer le travail de communication autour du site monenfant.fr</u> et encourager les assistantes maternelles à y mettre à jour régulièrement leurs disponibilités.	Téléphone, rendez-vous, supports écrits de communication autour de l'accueil individuel (projet d'accueil assistante maternelle, charte pour de bonnes relations entre les familles et l'assistante maternelle,...)		2025 - 2029	Atteindre 100%des assistantes maternelles inscrites sur le site  Évaluer le nombre de familles qui se tournent vers monenfant.fr et qui trouvent une solution via le site.
3	<u>Valoriser l'accueil individuel auprès des familles</u> : lors d'un premier échange téléphonique, répondre aux interrogations des familles autour de	Mail  Téléphone	Éviter que l'accueil individuel ne soit un « second choix » pour les familles, mais bien envisagé comme un mode d'accueil privilégié, de	2025 - 2029	Continuer le travail de recueil et de statistiques autour des demandes d'accueil : viser une augmentation des familles

	l'accueil individuel en s'appuyant ensuite sur la diffusion de supports écrits.		qualité et de confiance.		qui se tournent en premier choix vers de l'accueil individuel.
4	<u>Maintenir un accompagnement individualisé de chaque famille</u> ayant fait appel au RPE dans sa recherche d'un mode de garde : suivi de recherche par téléphone ou par mail et envoi de nouvelles disponibilités des assistantes maternelles lorsque le service en a connaissance.	Échanges téléphoniques  Rendez-vous		2025 - 2029	Évaluation des solutions trouvées : augmentation des retours par les familles dans les suivis de recherche. Enquête de satisfaction auprès des familles.
5	<u>Travail de lien avec le service de PMI à renforcer.</u>		Meilleure communication et échanges renforcés entre le RPE et les services de PMI, pour un accompagnement plus individualisé des familles dans la mise en relation avec les assistantes maternelles.	2025 - 2029	Augmentation du rythme de rencontres et d'échanges avec les services de PMI.
6	<u>Organiser un job dating</u> Organisées sous forme d'entretiens de quelques minutes, ces rencontres entre futurs employeurs et professionnelles	Salle des fêtes communales  Diffusion de l'évènement	Faciliter la recherche d'une assistante maternelle	2025 - 2029	Nombre de parents ayant trouvé un mode d'accueil pour leur enfant.



Les familles employant une assistante maternelle agréée soulignent la complexité de la fonction d'employeur, à différents niveaux :

- Leur positionnement, parfois, face à certaines professionnelles qui dictent des règles contractuelles pas toujours en adéquation avec la législation en vigueur
- La difficulté de comprendre et maîtriser la législation en matière de droit du travail

Les questions des familles portent sur l'élaboration du contrat de travail (mensualisation, congés payés, modalités de rupture, ...) les droits et obligations de l'employeur et du salarié.

Les familles continuent de solliciter le RPE pour la mise en place, l'élaboration ou la rupture du contrat de travail.

Les familles ayant déjà sollicité le RPE, notamment lors de leur recherche d'un mode de garde, n'hésitent pas à nous contacter avant l'élaboration du contrat. Le service semble mieux repéré dans sa mission d'accompagnement des familles dans leur rôle de particulier employeur.

Malgré cela, certaines familles ne contactent pas le RPE suffisamment en amont et disent le regretter : le contrat ayant déjà été signé, certaines erreurs peuvent être commises, dues à une méconnaissance du cadre contractuel qui peuvent par la suite, altérer les relations entre les familles et les assistantes maternelles.

Le RPE reste dans sa mission de communiquer une information d'ordre général, dans la limite de sa compétence et prend en compte la responsabilité de l'équipe dans les informations données. Pour toute question nécessitant une analyse plus spécifique du contenu d'un contrat, les familles sont orientées vers les organismes compétents comme la DRIEETS, Pajemploi ou l'URSSAF.

Les familles sont demandeuses d'un accompagnement en matière de droit du travail. La formation des animatrices du RPE est essentielle, ainsi que l'actualisation d'une veille juridique. Le rôle de la CAF dans ce domaine a été et reste un élément

Le service du RPE n'est pas suffisamment utilisé en amont : le service souhaite améliorer sa visibilité, notamment lors d'une première demande d'accueil.

Ainsi, le travail de communication auprès des familles, mais aussi auprès des assistantes maternelles et des partenaires doit nécessairement être renforcé.

L'enjeu pour le service, étant que les familles puissent se tourner vers le service avant la signature du contrat de travail, pour avoir connaissance de l'ensemble du cadre contractuel.

<p>indispensable.</p> <p>Le travail partenarial en matière de droit du travail reste essentiel : le RPE sollicite, en cas de besoin, des interlocuteurs comme Pajemploi, la DRIETS, la CPAM, l'IRCEM ou France Travail.</p> <p>Enfin, le travail en réseau avec les RPE de Seine-et-Marne se poursuit, et contribue notamment à maintenir une veille juridique constante et de qualité.</p>	<p>Renforcer le travail de partenariat avec les différents services compétents : continuer le travail de lien avec des personnes ressources bien identifiées.</p> <p>Maintien de l'existant : continuer le travail en réseau sur l'ensemble du département et renforcer les commissions en petits groupes, pour maintenir une veille juridique actualisée.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p><u>Maintien des permanences téléphoniques et des possibilités de rendez-vous</u> avec les familles, dans les bureaux du service.</p> <p>Afin de s'adapter au mieux aux disponibilités et aux contraintes des familles, le RPE maintien la possibilité de recevoir les familles qui en expriment le besoin en dehors des heures d'ouvertures du service si nécessaire ou de prévoir un rendez-vous téléphonique.</p>	<p>Téléphone</p> <p>Mails</p> <p>Outils bureautiques</p> <p>Bureaux d'accueil</p> <p>Travail avec le service informatique</p>	<p>Augmentation du nombre de familles qui sollicitent le service lors de l'établissement du contrat de travail avec leur assistante maternelle.</p> <p>Augmentation des rendez-vous familles-assistantes maternelles</p> <p>Observer, à terme, une diminution des rendez-vous dus à des erreurs (au lieu de litiges) autour du contrat de travail entre les familles et leur assistante maternelle</p>	2025	<p>Évaluation du nombre de rendez-vous familles.</p> <p>Évaluation du nombre de rendez-vous employeur-assistantes maternelles.</p>
2	<p><u>Améliorer la visibilité du RPE en amont</u> : travail de fond</p>	<p>Plaquette RPE</p> <p>Roll-up et</p>		2025	

	<p>sur la communication autour du service et de ses missions : rencontre des services compétents en matière d'enfance et de petite enfance, des municipalités et des structures du territoire accueillant des familles. Ces rencontres devront être accompagnées par la diffusion d'outils de communication (plaquettes, roll-up, diffusion d'articles dans les journaux municipaux et de la CC, mise à jour régulière du site internet, promotion du service par le biais d'une courte vidéo de présentation).</p>	<p>kakémonos CCBN</p> <p>Site internet</p> <p>Service communication de la CCBN et des différentes mairies</p>			
3	<p><u>Maintien du travail de lien avec les différents partenaires en matière de droit du travail</u> : contacts par téléphone et/ou par mail. Envoi de documentation fiable et officielle, mise à jour régulièrement</p>	<p>Téléphone</p> <p>Mails</p> <p>Documentation</p>	<p>Contacts facilités avec les partenaires pour des réponses fiables.</p>	2025	

	par les services compétents.				
4	<p><u>Maintien du travail de réseau avec les relais de Seine et Marne :</u> réunions pilotées par la CAF et réunions par « sous-groupes » pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la fiabilité des informations diffusées par le service.</p>	<p>Téléphone</p> <p>Mails</p> <p>Véhicules de service pour les déplacements en réunion</p> <p>Bureaux pour chaque animatrice du RPE</p>	<p>Renforcer la cohérence des relais dans l'accompagnement des familles et l'efficacité du service en matière de veille juridique.</p>	2025	

## 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

### ➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le service informe les professionnel(les) ou les candidat(e)s à l'agrément, sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, par téléphone et/ ou rendez-vous. Lorsqu'une personne sollicite le relais sur ce thème, un échange téléphonique lui est systématiquement proposé. Si un rendez-le lui semble approprié, il peut être envisagé.</p> <p>Le RPE renvoie aussi les professionnelles vers le service de PMI, pour les questions relatives à l'agrément.</p> <p>Diffusion d'informations sur les dispositifs de la CAF : prime à l'installation.</p> <p>Des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle (mission jeune, France Travail) orientent parfois vers le RPE un public souhaitant se diriger vers les métiers de la petite enfance. Les informations que nous donnons sur ce</p>	<p>Face à la diminution du nombre d'assistantes maternelles, une information claire et détaillée sur les conditions d'accès et d'exercice du métier représente un levier pour favoriser et encourager de nouvelles vocations. Les évolutions du cadre légal du métier d'assistante maternelle (nouvelle convention collective notamment), les possibilités de création de MAM, pourraient encourager de futures professionnelles aujourd'hui hésitantes à se tourner vers cette profession. Le RPE peut donc s'appuyer sur ces évolutions, pour essayer de susciter de nouvelles vocations, par un accompagnement adapté aux problématique de chaque candidate à l'agrément (contraintes financières, exercices seules à leur domicile,...).</p> <p>Continuer d'informer les futures candidates sur les possibilités d'aides financières par la CAF, sur les conditions de création d'une MAM, ou sur les perspectives de formation tout au long</p>

<p>champ professionnel permettent ainsi d'affiner des projets professionnels ou aident dans une prise de décision d'orientation.</p> <p>Depuis 2021, le nombre d'assistantes maternelles agréées diminue chaque année sur le territoire. En 2020 le territoire de la CC compte 181 assistantes maternelles agréées en activité, pour un total de 420 places à destination des enfants. Cela représente 88% de l'offre d'accueil total (sans compter la crèche de Verneuil). Le nombre de places d'accueil proposé par les assistantes maternelles est toutefois en baisse sur la période 2018 – 2020. On observe une baisse de 11% du nombre de places chez des assistantes maternelles sur la CC sur les trois dernières années : cette baisse reste toutefois cohérente avec les tendances départementales (-10%) et nationale (-7%) bien que légèrement plus marquée sur la CCBN. Les demandes d'information sur le métier restent très minoritaires sur le nombre général de sollicitations du service.</p> <p>Les professionnelles souhaitant se tourner vers la MAM, peuvent solliciter le service, qui leur proposera un rendez-vous, où seront abordées les modalités d'exercice dans ce type de structure.</p> <p>Aujourd'hui, une seule MAM est présente sur la commune de Mormant. Depuis sa création, les assistantes maternelles y travaillant n'ont pas sollicité le service du relais.</p> <p>Les questions des assistantes maternelles relatives au contrat de travail représentent toujours une part importante des sollicitations téléphoniques. Bien qu'elles ne soient pas employeurs, de nombreuses assistantes maternelles souhaitent se tenir informées des dispositions réglementaires encadrant leur profession, pour veiller à ce qu'elles soient bien respectées par les familles. Le RPE continue donc d'informer les assistantes maternelles autour de cette thématique, tout en leur rappelant les droits et obligations des parents employeurs.</p> <p>Depuis janvier 2022, le cadre réglementaire de la profession a évolué, notamment à travers la parution de la nouvelle convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur. Le RPE veille donc à</p>	<p>de la carrière, constituent un tremplin considérable dans cet accompagnement.</p> <p>Le service doit donc œuvrer dans le champ de la communication autour de ses missions, pour encourager les futures ou jeunes professionnelles, à se tourner spontanément vers lui.</p> <p>Les structures œuvrant dans le champ de la formation et de l'insertion ont, elles aussi, un rôle à jouer : elles doivent connaître l'existence du service, ses missions, pour pouvoir orienter les potentielles futures professionnelles. Le RPE doit donc renforcer ses actions de communication en direction des structures du territoire.</p> <p>Les communes membres de l'Epci doivent elles aussi pouvoir repérer le RPE comme partenaire et interlocuteur privilégié. Le RPE devra donc développer sa communication en direction des municipalités autour de cette mission spécifique.</p> <p>Le travail de partenariat avec les services de PMI doit continuer : le RPE est présent lors de la première réunion d'information sur le métier, organisée pour les candidates à l'agrément, pour pouvoir présenter les missions et le fonctionnement du service.</p> <p>Un travail de lien régulier doit être mené avec la PMI, pour renforcer la cohérence et la complémentarité des réponses apportées aux candidates à l'agrément et aux jeunes professionnelles.</p> <p>Le travail en réseau avec les RPE de Seine-et-Marne doit perdurer, et peut par exemple, favoriser l'émergence d'outils de communication autour de l'accès au métier.</p> <p>Le RPE peut s'appuyer sur le développement et la diversité de l'offre de formation continue : les assistantes maternelles ont accès à des formations autour de leur métier (création de MAM, activités ludiques à moindre coût, STT, ...) : le travail de lien avec les organismes de formation continue doit se poursuivre, pour soutenir les professionnelles débutantes ou non, tout au long de leur carrière.</p>
--	--

<p>informer les assistantes maternelles des changements liés à ces nouvelles dispositions.</p> <p>Certaines candidates à l'agrément, ou déjà professionnelles, se montrent aussi intéressées par des nouvelles connaissances ou disciplines comme les neurosciences, ou la langue des signes. Le métier d'assistante maternelle et les possibilités de formation continue qu'il ouvre, représentent, pour ces professionnelles, un atout et un soutien considérable dans l'exercice de leur métier au quotidien.</p>	<p>Pour maintenir une information actualisée, le RPE propose, chaque année, une réunion sur la formation continue des assistantes maternelles (choix du thème de formation, Ipéria, financement, inscription)</p>
--	---

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Délivrer une information sur les droits et les devoirs de l'AM</u>	<p>Proposer des entretiens physiques et/ou téléphoniques</p> <p>Diriger les AM vers les organismes compétents (la DRIETS77, Pajemploi,...)</p> <p>Proposer des réunions collectives sur l'exercice du métier</p>	Une meilleure connaissance de la Convention collective	2025	Satisfaction des AM
2	<u>Participer aux réunions d'information sur l'agrément organisée par les PMI</u>	Réunion	<p>Présenter le métier d'AM</p> <p>Présenter le RPE</p> <p>Une première approche entre les futures AM et le RPE</p>	2025	Satisfaction des AM
3	<u>Renforcer le travail de lien avec la PMI, pour planifier des temps d'échanges</u>	Réunions	Régularité des échanges avec les services de PMI	2025 - 2029	Augmentation de la fréquence des échanges avec les services de PMI

	réguliers sur l'année				
4	<u>Accueillir les nouvelles assistantes maternelles agréées</u>	Téléphone  Mails  Rendez-vous  Communication sur le RPE et le métier d'AM	Prendre contact avec les nouvelles AM agréées dès leur inscription sur la liste établie par le Département  Intégrer les nouvelles AM au relais  Créer du lien	2025	Satisfaction des AM
4	<u>Participer au Forum de l'emploi</u> organisé par le service économie de la CCBN	Présenter et valoriser le métier		2025 - 2029	Nombre de contacts intéressés par le métier d'AM
5	<u>Renforcer le travail de communication vers les structures d'insertion et de formation professionnelle</u> : rencontre des différents partenaires dans un premier temps et échange autour des possibilités d'intervention du RPE au sein des structures.	Téléphone  Rendez-vous  Mails  Déplacements sur les structures pour des temps d'information en direction de leur public	Meilleure connaissance des structures d'insertion professionnelle et de formation et échanges réguliers avec elles. Sollicitations spontanées par ces structures du RPE, pour d'éventuelles candidates à l'agrément.	2025 - 2029	Comptabiliser les échanges /temps d'informations mis en place avec les différentes structures d'insertion et de formation.
6	<u>Renforcer la communication auprès des municipalités</u> : rencontre des secrétaires de mairie,	Téléphone  Mails  Déplacements sur les Mairies			

	diffusion de plaquettes	Plaquette RPE  Articles municipaux  Site internet			
7	<u>Maintien du travail en réseau avec les RPE de Seine et Marne</u>	Mails  Réunions  Téléphone	Le RPE doit maintenir une veille active sur les changements et évolutions inhérents au métier et à l'agrément.	2025	
8	<u>Maintien du travail de lien avec les organismes de formation continue</u>	Mails  Rendez-vous  Téléphone  Plaquette RPE		2025	

- **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>L'utilisation du site monenfant.fr par les assistantes maternelles n'est réellement effective que depuis septembre 2021.</p> <p>Actuellement, une partie des assistantes maternelles du territoire se tournent prioritairement vers des sites privés, comme « top assmat » ou vers les réseaux sociaux, pour mettre à jour leurs disponibilités d'accueil et entrer en contact avec des familles. Internet apparaît comme un outil plébiscité par un certain nombre d'assistantes maternelles mais le site monenfant.fr manque toujours de visibilité et d'efficacité.</p> <p>Au 1<sup>er</sup> février 2024, 128 assistantes maternelles du territoire sont répertoriées sur monenfant.fr (sur 163). Le service doit continuer de</p>	<p>Seules 35 assistantes maternelles du territoire ne sont toujours pas répertoriées sur monenfant.fr.</p> <p>Le RPE doit donc continuer d'encourager et d'accompagner les assistantes maternelles qui se tournent de plus en plus spontanément vers l'outil informatique, dans leurs démarches d'inscription et d'utilisation de monenfant.fr.</p>

<p>promouvoir le site, d'informer les assistantes quant à l'obligation d'inscription sur le site et de les accompagner dans leurs démarches en cas de difficulté rencontrée.</p> <p>L'ensemble des assistantes maternelles semble avoir identifié le RPE comme interlocuteur privilégié pour monenfant.fr. Plusieurs d'entre elles l'ont déjà sollicité lorsqu'elles rencontraient des difficultés sur l'utilisation du site. Le service a pu chaque fois leur proposer un accompagnement adapté et efficace :</p> <p>Des mails ont été envoyés à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire, pour leur rappeler l'obligation d'inscription et d'actualisationsur le site.</p> <p>Le RPE a transmis par mail la notice d'utilisation du site aux assistantes maternelles.</p> <p>Le service n'hésite pas à solliciter la conseillère CAF référente pour monenfant.fr, en cas de difficulté majeure rencontrée par une assistante maternelle, à laquelle les animatrices du relais ne trouvent pas de réponse.</p> <p>Le service a pu proposer des rendez-vous aux assistantes maternelles qui en formulaient la demande, pour proposer un accompagnement sur site, au plus proche des difficultés rencontrées.</p> <p>Le relais encourage également les AM vers les agents de France Services du territoire.</p>	
--	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Continuer d'informer les assistantes maternelles sur leurs obligations d'inscription sur le site</u> , par l'envoi de mails, mais aussi sur des temps de réunions ou d'ateliers. Ces temps d'échanges permettent d'entendre les questionnements, les réticences voire les craintes de certaines d'entre elles, pour y	Mails  Téléphone  Rendez- vous  Agents France Services  Documents support CAF	Atteindre 100% des assistantes maternelles du territoire inscrites sur le site.  Observer une mise à jour régulière de leurs disponibilités (au moins 2 fois par an).	2025 - 2029	Nombre d'AM du territoire inscrites sur le site

	répondre individuellement et pour pouvoir les accompagner sereinement dans leurs démarches.				
2	<u>Continuer d'accompagner les assistantes maternelles dans leurs démarches</u> (inscription, mise à jour des disponibilités), par téléphone ou sur rendez-vous, en fonction du besoin.	Mails  Téléphone  Rendez- vous  Agents France Services  Documents support CAF	Atteindre 100% des assistantes maternelles du territoire inscrites sur le site.  Observer une mise à jour régulière de leurs disponibilités (au moins 2 fois par an).	2025 - 2029	Nombre d'AM du territoire inscrites sur le site
3	<u>Continuer de s'appuyer sur la référente «monenfant.fr» CAF</u> pour des questions spécifiques.				
4	<u>Orienter vers les agents de France Services</u>				
5	<u>Pouvoir proposer un accompagnement adapté aux assistantes maternelles qui ne disposent pas de matériel numérique à leur domicile</u> (rendez-vous dans le bureau du RPE ou via les agents de France Services ou la salle informatique du centre social CoLi'Brie).				

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les temps d'échanges et d'écoute aux professionnels restent une priorité pour le service. Ils se matérialisent à travers :</p> <p>des permanences téléphoniques/mailings, assurées par les animatrices du relais ou par l'assistante. Pour un accompagnement de qualité, le service s'est organisé pour que le service soit ouvert sur le temps de repos des enfants accueillis au domicile de l'AM soit de 13h à 15h30, 4 jours par semaine. Le relais est ouvert toute l'année.</p> <p>Les mails demeurent l'outil privilégié des assistantes maternelles, pour les échanges avec le service.</p> <p>des rendez-vous en présentiel, temps de rencontre permettent aux professionnelles d'échanger avec les animatrices hors de leur domicile et des contraintes de leur travail. Pour s'adapter aux contraintes horaires de chaque professionnelle, et garantir un service accessible à toutes, le RPE permet des créneaux de rendez-vous en soirée (le lundi de 16h à 20h et le samedi matin de 9h à 12h)</p> <p>Les prises de rendez-vous peuvent avoir lieu : 8 rue du faubourg notaire à Nangis 34 avenue de la gare à Mormant Cette diversité permet au relais de s'adapter aux contraintes de chaque assistante maternelle, en se proposant deux lieux centraux de notre Epci.</p> <p>des temps d'animation collectifs, qui facilitent les rencontres et les échanges entre professionnelles.</p> <p>des réunions à thème : elles permettent aux professionnelles de se rencontrer et d'échanger autour de problématiques auxquelles elles peuvent être confrontées.</p> <p>Le service recense en amont, auprès des assistantes maternelles, les thèmes susceptibles de les intéresser. Pour valoriser leur participation à ces réunions à thème auprès des familles, le RPE peut délivrer une attestation de présence à chacune des participantes.</p>	<p>Lors des échanges avec les animatrices du service, les assistantes maternelles expriment très clairement la nécessité de maintenir et de renforcer ces temps d'échanges et d'écoute entre professionnelles. Le risque d'isolement représente aujourd'hui une difficulté majeure dans la profession, surtout en milieu rural. La baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire, bien que résultant de différentes problématiques, peut s'expliquer, entre autres, par cet isolement.</p> <p>Les assistantes maternelles font état de difficultés récurrentes quant à l'accueil de certains enfants (problématiques comportementales, sociales,...) et de leurs parents (difficultés de communication, incompréhensions sur le contrat de travail,...). Les temps d'écoute et d'échanges, entre assistantes maternelles ou avec les animatrices, peuvent aider à prendre du recul face à des situations parfois complexes, pour envisager des solutions adaptées.</p> <p>Le maintien de ces temps d'échanges et d'écoute reste donc justifié, pour proposer un accompagnement adapté aux problématiques de la profession et éviter peut-être, à terme, une baisse trop conséquente du nombre d'agrées sur le territoire.</p> <p>Le service souhaite donc maintenir l'existant (permanences téléphoniques, rendez-vous en présentiel, réunions, temps d'animations).</p> <p>Le service souhaite continuer de proposer des réunions à thème, en fonction des demandes et besoins exprimés par les assistantes maternelles.</p> <p>Les partenariats existants doivent être maintenus, pour encourager et valoriser les temps d'échanges et de réflexion autour de différentes problématiques</p>

<p>Le partenariat avec des structures du territoire : le service a co-piloté le forum de la parentalité avec le centre social CoLi'Brie. Nous souhaitons également reprendre le projet passerelles avec le service enfance de la CCBN.</p> <p>L'itinérance du service permet aux assistantes maternelles du territoire (celles habitant la commune de l'atelier ou celles qui sont autorisées à se déplacer) de participer avec les enfants accueillis aux temps d'éveil proposés par le RPE. A ce jour, 80 assistantes maternelles (sur 156 actives) et 250 enfants participent aux ateliers du RPE</p> <p>-À l'issue d'échanges, le service peut transmettre aux assistantes maternelles, en main propre, par mail, ou lors des ateliers, des supports pédagogiques sur lesquels elles pourront s'appuyer face à certaines problématiques.</p>	<p>Le travail de lien avec les services de PMI est essentiel lui aussi, car il permet de cibler les besoins, les difficultés éventuelles, pour proposer des réponses adaptées à chaque problématique.</p> <p>Le relais doit maintenir des supports et des canaux de communication variés, pour pouvoir s'adresser au plus grand nombre d'assistantes maternelles.</p> <p>L'itinérance reste un moyen, pour le RPE, de proposer à chacune des temps d'écoute et d'échange au plus proche de leur domicile.</p>
--	---

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Maintien des permanences téléphoniques et des rendez-vous</u> selon les mêmes modalités qu'actuellement.	Téléphone  Mails  2 bureaux	Augmentation du nombre d'assistantes maternelles qui fréquentent le relais (téléphone, rendez-vous).  Pouvoir maintenir un service public de qualité	2025 - 2029	Statistiques du logiciel de gestion Relais Soft sur la fréquentation du relais par les assistantes maternelles (téléphone, rendez-vous).
2	<u>Maintien des temps d'animation</u> : 9 ateliers par semaine	Salles mises à dispositions par les communes du territoire	Augmentation du nombre d'assistantes maternelles qui fréquentent le relais (animations).	2025 - 2029	Fiches de présence des assistantes maternelles aux animations.

		Véhicules du service	Pouvoir maintenir un service public de qualité		
3	<p><u>Maintien de réunions à thème</u>, en fonction des demandes des assistantes maternelles.</p> <p>En janvier 2022, une réunion d'information autour de la nouvelle convention collective nationale de travail du particulier employeur a été proposée et animée par les animatrices du relais : 25 AM étaient présentes.</p> <p>Nous avons également proposé et animé des réunions autour des impôts, projet d'accueil, nouvelles pédagogies, période de familiarisation, portage.</p>	Salles mises à dispositions par les communes du territoire	<p>Augmentation du nombre d'assistantes maternelles qui fréquentent le relais (réunions).</p> <p>Pouvoir maintenir un service public de qualité</p>	2025 - 2029	Statistiques du logiciel de gestion Relais Soft sur la fréquentation du relais par les assistantes maternelles (réunions).
4	<p><u>Maintien et développement des partenariats existants</u>, particulièrement avec le centre social du territoire.</p>			2025 - 2029	
5	<p><u>Maintien et développement des outils informatiques</u> pour une offre de service diversifiée et complète.</p>				
6	<p><u>Développer le travail de lien avec les services de PMI</u> : réunions, rencontres.</p>	Réunions	Augmentation des échanges avec les services de PMI	2025 - 2029	

## Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

### ➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE propose 9 ateliers par semaine en itinérance aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent sur 8 lieux différents.</p> <p>Pour cela, un planning est transmis deux fois dans l'année aux assistantes maternelles qui participent librement aux animations de leur choix. Ce planning est envoyé par mail.</p> <p>Les inscriptions aux différents ateliers nous parviennent par mail, par téléphone ou lors du premier atelier.</p> <p>Les animations ont lieu les matinées du lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur les périodes scolaires, de 9h30 à 11h. Elles s'arrêtent pendant les vacances scolaires. Toutefois, nous organisons des temps au sein des bibliothèques du territoire pendant les vacances.</p> <p>Le RPE propose des animations sur 8 communes de la CCBN.</p> <p>Les animations proposées sont diversifiées : jeu libre, éveil musical, éveil corporel, ateliers artistiques, ludothèque, sorties, spectacles, à thèmes comme archéologie, snoezelen, nature, motricité...</p> <p>Elles peuvent être proposées par les animatrices du relais ou par un intervenant extérieur.</p> <p>Le service dispose de trois véhicules de service, pour cette itinérance. Le matériel de jeux est stocké en partie dans les salles.</p> <p>Les animatrices aménagent chaque salle en fonction du type d'animation proposée, des possibilités offertes par chaque espace, de l'âge des enfants présents et des propositions des assistantes maternelles.</p> <p>Chaque assistante maternelle peut accéder aux différentes animations proposées par le RPE sur l'ensemble du territoire de la CC. Cela favorise la mixité et répond au mieux à leurs disponibilités.</p> <p>Le RPE propose certaines animations en partenariat avec des structures du territoire : animations à la ludothèque, au sein des</p>	<p>L'organisation des temps d'animations demeure, pour les assistantes maternelles, une mission essentielle du RPE. Ces temps dédiés leur permettent de sortir de leur domicile, de rompre leur isolement et d'aller à la rencontre d'autres professionnelles.</p> <p>Pour les enfants, ces temps collectifs permettent d'aller à la rencontre de l'autre, dans un espace-temps défini, encadré et sécurisant.</p> <p>Le service souhaite donc maintenir ces temps d'animations.</p> <p>Face à la baisse observée du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire, le maintien des temps d'animation reste un levier conséquent pour mobiliser, dynamiser et soutenir la profession.</p> <p>Les contraintes liées à l'itinérance en période de covid ont renforcé le sentiment d'isolement des assistantes maternelles. Il devient donc urgent de repenser l'organisation de ces animations, pour garantir aux assistantes maternelles un lieu fixe et durable, où elles pourront se retrouver entre professionnelles, particulièrement durant une période de crise comme celle que nous venons de traverser.</p> <p>Le service continuera les ateliers en itinérance qui sont très appréciés des enfants comme des assistantes maternelles.</p> <p>De nouveaux lieux d'animation pourraient voir le jour, en fonction des demandes des assistantes maternelles et des possibilités offertes par chaque commune car nos ateliers sont actuellement saturés.</p> <p>Le maintien de l'itinérance semble par ailleurs essentiel, car il favorise une certaine mixité : chaque assistante maternelle peut se rendre sur le lieu d'animation de son choix. Ainsi, certaines professionnelles découvrent parfois un nouveau lieu, de nouvelles propositions et vont à la rencontre de nouvelles collègues. Cette mixité,</p>

<p>bibliothèques du territoire, spectacles en commun avec le service culturel de la CCBN. Ces partenariats créent du lien entre les services et permettent de faire connaître ces structures aux assistantes maternelles, qui peuvent ensuite y retourner à titre individuel.</p>	<p>de par la diversité qu'elle induit, contribue à dynamiser la profession.</p> <p>Le service souhaite maintenir une diversité dans les animations proposées, pour s'adresser au plus grand nombre d'assistantes maternelles du territoire. Elles s'en saisissent ensuite librement, en fonction de l'âge, des besoins et des envies des enfants accueillis.</p> <p>Pour favoriser cette diversité, les animatrices proposent elles-mêmes des ateliers d'éveil musical et corporel, mais peuvent aussi faire appel à des intervenants pour de nouveaux ateliers (archéologie, yoga du tout-petit, land 'art). Le recours à ces intervenants permet de renouveler les propositions d'animations, d'ouvrir le champ des possibles et de dynamiser les temps d'animations.</p> <p>Certaines assistantes maternelles ne fréquentent jamais les lieux d'animation. Le service souhaite repérer les freins pour ces assistantes maternelles (pas de véhicule, contraintes liées au nombre ou à l'âge des enfants,...), pour pouvoir adapter ses propositions au plus grand nombre d'entre elles</p> <p>Les partenariats avec les structures existantes doivent être maintenus (ludothèque, bibliothèques, associations culturelles et de loisirs, ...), car ils permettent de valoriser l'offre et la diversité existantes sur le territoire. Les assistantes maternelles peuvent ensuite s'en saisir à titre individuel.</p>
---	---

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Maintien des ateliers en itinérance</u>	Matériel d'animation et lieux de stockage  Salles d'animation mises à disposition par les communes	Fréquentation accrue des assistantes maternelles des temps d'animation. Augmentation du nombre d'animations  Rompre l'isolement des professionnelles	2025	Statistiques animations (logiciel de gestion Relais Soft)  Retours des assistantes maternelles sur leur satisfaction

		3 véhicules de service	Permettre aux enfants d'avoir des temps de vie collective		
2	<u>Maintien des intervenants et partenariats existants et en développer d'autres</u>	Téléphone  Mails  Réunions		2025 - 2029	
3	<u>Contact des assistantes maternelles qui ne fréquentent pas les ateliers du RPE</u>	Téléphone  Mails		2025 - 2029	Augmenter le nombre d'Am participant aux ateliers

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis plusieurs années, le RPE accompagne les assistantes maternelles tout au long de leur parcours de formation continue. Aujourd'hui, le service note une stabilité du nombre d'assistantes maternelles souhaitant participer à des sessions de formation continue et une augmentation des formations à distance (depuis la crise sanitaire). Par ailleurs, les services de PMI incitent fortement les nouvelles agréées et les professionnelles en demandes de renouvellement d'agrément, à se former.</p> <p>En parallèle, le catalogue Iperia ne cesse d'évoluer chaque année et de se diversifier. Les</p>	<p>La demande de formation continue connaît une nette progression ces dernières années. Les catalogues de formation s'étoffent et se diversifient.</p> <p>Le RPE doit donc continuer à accompagner les assistantes maternelles tout au long de leur parcours professionnel, en continuant à les informer, à les accompagner et à faciliter le lien avec les organismes de formation.</p> <p>Les parents employeurs peuvent être « facilitateurs » pour la formation continue des assistantes maternelles. Des parents informés sur leur rôle et leurs responsabilités,</p>

<p>possibilités de formation sont aujourd’hui nombreuses, riches et variées.</p> <p>Le RPE travaille plus particulièrement avec 3 organismes de formation : Infans, Rebondir et Planète Enfance</p> <p>Le service accompagne les assistantes maternelles à travers :</p> <p>Le recensement des besoins de formation et des demandes de chaque professionnelle, pour ensuite les transmettre aux organismes de formation.</p> <p>La diffusion, par mail, des propositions de formations des divers organismes aux assistantes maternelles du territoire.</p> <p>Le recensement des demandes d’inscription, par mail ou téléphone.</p> <p>La mise en lien entre les assistantes maternelles et les organismes de formation : envoi à l’organisme de formation des coordonnées des assistantes maternelles inscrites auprès du RPE. L’organisme de formation les contacte ensuite pour finaliser l’inscription.</p> <p>L’information délivrée aux parents employeurs et aux assistantes maternelles sur le parcours de formation continue des assistantes maternelles, les droits et devoirs de chacun et les modalités d’inscription.</p> <p>La relance, par mail, des assistantes maternelles lorsqu’il reste des places sur une session de formation.</p> <p>L’accompagnement des assistantes maternelles dans leurs premières démarches d’inscription.</p> <p>Une réunion d’information sur les modalités d’inscription est organisée chaque année par les animatrices du RPE.</p> <p>Le RPE reste régulièrement en lien avec des interlocuteurs privilégiés pour ces trois organismes de formation, par téléphone ou sur des temps de rendez-vous. Ces échanges permettent de faire le point sur les besoins, les demandes, les inscriptions et le suivi de chaque session de formation.</p> <p>Après les sessions, les organismes de formation transmettent au RPE la liste des assistantes maternelles ayant participé. Le service peut ainsi mettre à jour ses données et suivre au plus près l’évolution annuelle des participantes.</p>	<p>encourageront et faciliteront l’accès à la formation continue de leur assistante maternelle. Le rôle du RPE est donc de continuer à les informer et de répondre à leurs interrogations sur ces questions.</p> <p>Un certain nombre d’assistantes maternelles ne suivent pas de formation continue sur le samedi, souvent pour des raisons familiales. Ces assistantes maternelles pourraient se tourner vers des sessions en semaine, si cette solution ne pénalisait pas les familles. Le RPE, en accompagnant les familles dans leur recherche d’un mode de garde, en tenant à jour les disponibilités des assistantes maternelles et en orientant vers monenfant.fr, peut donc encourager et soutenir les assistantes maternelles souhaitant entamer un parcours de formation continue.</p> <p>Le RPE recense les besoins et les demandes individuelles de formation : en maintenant et en renforçant le lien avec les organismes de formation, le service encourage les assistantes maternelles à se former, en proposant des formations au plus près des besoins recensés.</p> <p>Le travail de communication autour du RPE et de ses missions permettra aussi de soutenir les assistantes maternelles dans leur parcours de formation continue : les familles se tourneront spontanément vers le service qu’elles auront mieux repéré en amont, pour des questions pratiques de parents employeurs ou pour envisager des solutions alternatives de garde.</p> <p>Les réunions d’information de la PMI permettent d’informer les candidates à l’agrément sur les possibilités de formation continue qui s’offrent à elles, de répondre à leurs interrogations et encouragent peut-être d’éventuelles candidates encore hésitantes, à se lancer dans la profession.</p>
--	--

Le service note que certaines formations sont aujourd'hui très fortement demandées, comme :

- les découvertes récentes autour des neurosciences ou la langue des signes.
- les formations de premiers secours (SST ou recyclage SST)
- les formations écolo : création de ses propres produits d'entretien, activité ludiques à moindre coût

Les formations ont lieu uniquement les samedis dans les locaux du RPE. Beaucoup d'assistantes maternelles ne souhaitent pas suivre de formation sur leur temps de travail, craignant trop de pénaliser les familles des enfants accueillis. Il est vrai que trouver un mode de garde alternatif pour ces familles, durant les jours de formation des assistantes maternelles, reste très compliqué sur le territoire. De plus, certaines familles appréhendent le changement d'assistante maternelle ou de mode de garde pour leur enfant.

Malgré cela, les organismes commencent à proposer certaines formations en semaine : ces sessions peuvent intéresser certaines assistantes maternelles ne pouvant pas participer sur les sessions du samedi.

Les démarches d'inscription, pour l'assistante maternelle et le parent employeurs sont de plus en plus facilitées. Malgré cela, la formation continue demande toujours un investissement personnel important, pas toujours facile à concilier avec la vie familiale de chaque professionnelle (formation le samedi), et les démarches administratives peuvent toujours leur sembler complexes.

Le RPE reste donc disponible et à l'écoute pour accompagner les assistantes maternelles et les parents employeurs dans les démarches autour de la formation continue (échanges téléphoniques, envoi de documentation par mail, rendez-vous).

Le travail en réseau avec les RPE de Seine et Marne reste un appui de taille, car il permet de coordonner les propositions de formation, pour éviter par exemple l'annulation d'une formation, faute de participantes (envoi d'une information par mail aux RPE voisins, lorsqu'il reste des places sur une formation).

Ce travail en réseau permet aussi à chaque animatrice de se tenir informée des dernières actualités autour de la formation continue, pour diffuser une information fiable et à jour.	
--	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Maintien du lien avec les organismes de formation continue</u>	Mails  Téléphone  Organismes de formation continue	Augmentation du nombre d'assistantes maternelles ayant suivi une formation continue  Observer une plus grande diversité dans les propositions de formations  Pouvoir proposer des formations en semaine, seule alternative à de la formation hors du temps de travail	2025 - 2029	Tableau de recensement des formations suivies : nombre de participantes différentes  Recensement des propositions de formation : diversité des formations et nombre de formations le samedi
2	<u>Accompagnement des parents employeurs dans leur rôle de parent « facilitateur » dans la formation continue : informations communiquées lors du premier rendez-vous avec les familles, envoi de documentation, échanges téléphoniques.</u>	Mails  Téléphone  Bureaux pour rendez-vous  Documentation  Supports de communication		2025 - 2029	
2	<u>Acheter des livres professionnels et s'abonner à des revues spécialisées</u>	Créer un partenariat avec la librairie de Nangis	Enrichir leur connaissance professionnelle	2025	Nombre d'emprunt de livres/revues

		Utiliser une application pour l'emprunt des livres/revues			
3	<u>Travailler avec de nouveaux organismes de formation</u>	Contacter les organismes de formation  Prévoir un planning annuel  Créer des outils d'inscription  Salle du RPE réservée		2029	Nombre de départ en formation
4	<u>Organiser les sessions de formation sur le temps de travail des AM : Contacter les organismes de formation</u>  Prévoir un planning annuel	Téléphone  Mails  Salle des fêtes communales	Trouver une solution de mode d'accueil pendant l'absence de l'AM principale	2029	Nombre de nouveaux départs en formation
5	<u>Continuer de s'appuyer sur le travail en réseau avec les relais du département</u> , pour se tenir informés des actualités en matière de formation continue, envisager ensemble des solutions alternatives pour l'accueil des enfants et élaborer des supports pédagogiques autour de la formation continue.				
6	<u>Organiser la soirée des assistantes maternelles du</u>	Salles des fêtes communales	Mettre en avant les possibilités de	2025	Nombre de participantes à cette soirée

	territoire chaque année		formation continue		
			Valoriser le métier d'assistante maternelle		

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les assistantes maternelles du territoire ont pour la majorité un accueil au complet. Toutefois, des places restent disponibles chez certaines.	Faciliter l'employabilité des assistantes maternelles souhaitant compléter leur place.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p><u>Organiser un job dating</u></p> <p>Organisées sous forme d'entretiens de quelques minutes, ces rencontres entre futurs employeurs et professionnelles permettront d'échanger individuellement sur chaque projet d'accueil : se présenter, exposer son expérience et répondre aux questions des familles. Le but de ce <i>job dating</i> est de « casser les codes » d'un recrutement classique et de simplifier la recherche des parents en offrant la possibilité de rencontrer plusieurs</p>	<p>Salle des fêtes communales</p> <p>Diffusion de l'évènement</p>	Compléter les places disponibles chez les assistantes maternelles.	2025 - 2029	<p>Nombre de parents ayant trouvé un mode d'accueil pour leur enfant.</p> <p>Nombre d'assistantes maternelles ayant trouvé un nouvel accueil.</p>

	assistantes maternelles agréées en un seul endroit.				
--	---	--	--	--	--

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
État des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis plusieurs années, le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire ne cesse de chuter. Cette baisse s'explique en partie par des départs massifs en retraite, mais on observe aussi de jeunes agréées quitter la profession au bout de quelques années d'exercice (et notamment après la crise sanitaire).</p> <p>Le nombre de nouvelles agréées reste à ce jour insuffisant pour compenser la baisse générale.</p> <p>La profession souffre d'un déficit d'image auprès du grand public, qui reste encore trop souvent sur l'image d'une « nounou ».</p> <p>Les possibilités de formation continue, l'existence de structures comme le RPE, sont autant d'évolutions encore ignorées par la plupart des familles.</p> <p>La promotion du métier d'assistante maternelle, tant auprès des familles que des futures agréées semble donc devenir incontournable, pour tenter de susciter de nouvelles vocations et inverser la tendance.</p>	<p>La hausse des demandes d'accueil, la baisse du nombre d'agréées sur le territoire, le nombre insuffisant de nouvelles agréées et le manque d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sur le territoire, sont aujourd'hui une réalité. Ils nécessitent une réflexion des différents acteurs de la petite enfance autour de la promotion du métier, tant auprès des familles, que d'éventuelles futures professionnelles.</p> <p>Le métier d'assistante maternelle reste très largement méconnu dans le grand public. Les familles manquent d'informations concrètes sur les réalités et les évolutions encore récentes de la profession. Le RPE doit donc communiquer autour du métier et de ses évolutions.</p> <p>La baisse d'intérêt pour la profession semble s'accroître ces dernières années. Le service doit renforcer ses actions de communication autour de la profession, pour rassurer et accompagner les futures postulantes à l'agrément.</p> <p>Les temps d'ateliers restent aujourd'hui fortement plébiscités par les assistantes maternelles, car ils leur permettent de se retrouver, d'échanger, et de valoriser leur profession auprès des familles. Les propositions d'animations doivent donc se renforcer et rester variées, conséquentes, de qualité et être réfléchies et réparties sur tout le territoire.</p> <p>Enfin, le RPE, de par ses différentes missions, peut alléger la pression parfois ressentie par les familles et/ou par les assistantes maternelles, en termes de charge administrative, en renforçant son accompagnement tout au long du contrat de travail. Le travail de communication autour des missions du service doit donc être renforcé.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<u>Maintien des temps d'animation</u> : 9 ateliers par semaine sur 8 communes différentes.	Véhicules de services  Planning des ateliers  Salles des fêtes communales	Maintien du nombre d'assistantes maternelles participant aux temps d'animation	2025	Statistiques des assistantes maternelles participant aux ateliers du RPE par le logiciel Relais Soft
2	<u>Identifier le RPE comme un premier lieu de contact</u> : Informer sur les missions du RPE (informer et accompagner les familles et les professionnelles de la petite enfance dès la recherche d'un mode d'accueil, puis dans le contrat de travail et la formation continue des AM.  Le RPE organise chaque année une porte ouverte pour faire connaître le relais aux familles, aux assistantes maternelles et aux partenaires.	Téléphone  Mails  Rendez-vous  Réunions  Bureaux  Salle du RPE	Augmentation du nombre de familles qui se tournent vers le RPE en première instance.	2025 - 2029	Nombre de rendez-vous et/ou de contacts (téléphone, mails)
3	<u>Développer le travail de communication autour du métier et le rendre plus attractif, auprès des futures AM et familles du territoire</u> , à travers la diffusion d'articles autour du métier (journaux communaux et intercommunal, rencontre des	Salle des fêtes communale  Outils de communication	Valoriser le métier d'AM	2025 - 2029	

	<p>secrétaires de mairies, mise à jour régulière du site internet).</p> <p>Le relais propose un spectacle « Nounou, est-ce que tu Rames ? » en octobre 2024 suivi d'un débat. Un spectacle, tout public, drôle et interactif, composé de saynètes illustrant le quotidien des assistantes maternelles, pour rire et échanger sur les difficultés de ce métier.</p>				
4	<p><u>Contribuer à susciter de nouvelles vocations</u> : continuer d'informer les futures agréées qui contactent le service sur la profession et ses possibilités d'évolution.</p> <p>Le relais a participé en 2024 à la deuxième édition du forum de l'emploi organisé par la CCBN. Chaque année, une dizaine de personnes se sont renseignées sur le métier d'assistante maternelle</p>	<p>Réunions</p> <p>Téléphone</p> <p>Mails</p>	<p>Accroître le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire</p>	2025 - 2029	<p>Nombre de personnes rencontrées et nouvelles agréées</p>

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Depuis plusieurs années, le RPE observe une baisse conséquente du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire. Cette baisse, bien que confirmée au niveau national, reste très inquiétante sur le territoire.</p> <p>Cette baisse s'explique en partie par un nombre important de départs à la retraite (qui continuera dans les années à venir). Cette tendance est directement liée au vieillissement général de la population sur le territoire national.</p> <p>Mais le service note aussi le départ de jeunes assistantes maternelles, agréées depuis quelques années, pour des raisons diverses, souvent liés aux contraintes du métier (sentiment d'isolement, précarité, difficultés de communication avec les familles, règles de sécurité et d'hygiène de plus en plus strictes augmentant les difficultés d'aménagement du domicile, manque de reconnaissance de la profession, difficulté de concilier vie personnelle et professionnelle...)</p> <p>Le nombre de nouvelles agréées ne permet pas aujourd'hui de compenser le déficit du nombre d'assistantes maternelles sur notre territoire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le nombre insuffisant de nouvelles postulantes aujourd'hui : manque d'attractivité du métier, manque de visibilité et de valorisation, crainte de précarité, difficultés anticipées avec les familles crainte de se retrouver isolées,...le métier souffre aujourd'hui d'un déficit d'image auprès du grand public.</p> <p>Les familles, quant à elles, se tournent encore prioritairement vers la Maison de la Petite Enfance à Nangis, avant d'envisager l'accueil de leur enfant chez une assistante maternelle.</p> <p>La promotion de l'accueil individuel devient donc une priorité sur notre territoire, pour encourager les familles à faire le choix de ce type d'accueil, pour susciter de nouvelles vocations et soutenir les professionnelles déjà en exercice.</p> <p>Depuis 2023, la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne travaille autour de la prise de compétence petite enfance et à une création d'EAJE sur le territoire.</p> <p>En effet, les structures Petite Enfance présentes sur le territoire sont uniquement la Maison de la Petite Enfance « La Farandole » à Nangis, comprenant une halte-garderie et une crèche familiale (sur les mêmes locaux) et une crèche familiale à Verneuil l'Etang : gérée par le syndicat intercommunal. Cette crèche va être relocalisée sur le territoire de la CCBRC, et Verneuil a la possibilité de continuer à adhérer à ce syndicat pour y conserver des places (possibilité éventuellement déléguée à la CCBN).</p>

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Co-pilotage du forum parentalité qui a rassemblé 30 partenaires et plus de 200 participants	Outils de communication  Téléphone  Mails	Susciter des vocations  Permettre la rencontre de différents partenaires	Avril 2024	Nombre de participants au forum  Nombre de contacts de

		Réunions	autour du jeune enfant (santé, mode de garde, loisirs, écrans, handicap, ...)		futures professionnelles
2	<u>Participation au forum des métiers de la Petite Enfance,</u> organisée par le Département de Seine et Marne	Réunions  Mails  Téléphone  Support de communication	Susciter des vocations auprès du public présent : collégiens, personnes en recherche d'emploi sur les métiers de l'enfance, personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant évoluer.	Novembre 2024	Nombre de participants au forum
3	<u>Diffusion d'une vidéo présentant le service du RPE</u>	Outils de communication		2025	Nombre de vues de cette vidéo
4	<u>Organisation chaque année de la soirée des assistantes maternelles</u>	Téléphone  Mails	Promouvoir et valoriser le métier d'AM	2025 - 2029	Nombre d'AM participants à cette soirée